ASBL ATOUTS CAMPS
13, Place l'Ilon
5000 NAMUR
Agréée par la Région wallonne
pour la mise en place du label « Endroit de camp »

Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par monsieur Yves Degeye, Bourgmestre de Tellin ;

L'autorisation	N° ECP011
Est délivrée à	Hugues Rossion
Domicilié	Rue Saint-Urbain 46 à 6927 Tellin
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain»
Pour le terrain	***Sur la Stappe***, Chemin des Crêtes 6927 Tellin (coordonnées GPS : 50.065858 5.221498)
Superficie	2.8 hectares
Capacité maximale autorisée par le label	140 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 30/06/2029.

Le 01/07/2019

Adèle Guillaume
Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps